|  |  |
| --- | --- |
| E:\Profil\Mes documents\1 ANNE\SMART CLIENTS\3 Actifs\Formations Repère\6_CONTENUS\LOGO\Logo_HD_mains.png | **Détecter les risques de maltraitance** **envers les personnes en situation de handicap** |

*Formation proposée dans le catalogue AVIQ de thématiques transversales à destination du personnel des services d’accueil et d’hébergement, des services d’aide en milieu de vie et des initiatives spécifiques*

**Public cible**

Tout intervenant travaillant auprès de personnes en situation de handicap.

Tout responsable souhaitant amener ses équipes à re(considérer) cette approche.

**Objectifs**

* Se recentrer sur l’importance de comprendre que tous les humains ont les mêmes besoins fondamentaux malgré les déficiences physiques et/ou mentales.
* Relever la perception des participants sur la maltraitance, pensent-ils parfois être maltraitants ?
* Prendre conscience que des gestes et attitudes qui semblent anodines peuvent être des situations de maltraitance ;
* Points d’attention sur les facteurs de risque
* Concrétiser des situations de négligences actives et passives vues, vécues au sein des services.
* Prise de conscience de l’existence de faits souvent minimisés mais toujours intentionnels
* Prise de conscience de la nécessité de se préserver en tant qu’intervenants
* Analyse des mécanismes de défense et résistances face à des situations de maltraitance.
* Engagement et mise en place d’actions concrètes de prévention et changement dans le milieu de travail.

**Contenu**

• Jour 1 :

 ◦ Introduction, réflexions pour soignants/accompagnants dont le « prendre soin » est en évolution.

 ◦ La maltraitance : définitions

 ◦ Rappel des besoins de la pyramide de Maslow adapté aux personnes en situation de handicap.

 ◦ Différents types de maltraitances :

 ▪ Les négligences (physiques, psychiques, sociales) : actives et passives (par omission)

 ▪ Les abus : physiques, psychologiques, sexuels, financiers, social…

 ◦ Les répercussions de la maltraitance.

 • Jour 2 :

 ◦ Les facteurs de risques :

 ▪ Liés à la victime : les dépendances physiques ou psychologiques, les troubles du caractère, l’incontinence, les vomissements…

 ▪ Liés à l’auteur : la fragilité psychologique, la surcharge morale et affective, l’alcoolisme et la toxicomanie, les problèmes sociaux ou financier…

 ▪ Liés au personnel : les particularités de travail, la confrontation continuelle à la détresse, la douleur et parfois à la mort, la confrontation à l’image du risque de sa propre dépendance, le manque de considération pour les métiers d’aide aux personnes en situation de handicap

 ▪ Liés à l’environnement : établissement malsain et peu accueillant, locaux non adaptés, sanitaires non fonctionnels cohabitants dans un espace réduit…

 ◦ Le silence des victimes ou des témoins : crainte des conflits et de représailles, culpabilisation de la victime, confidentialité imposée

 • Jour 3 :

 ◦ La prévention : Tous agents de prévention de la maltraitance des personnes en situation de handicap : pour chaque facteur de risque décrit, il existe une action préventive possible.

 ◦ Toutes les actions préventives liées à l’environnement, aux résidents, aux membres du personnel.

 ◦ Tour de cercle final : ce que je vais mettre en place, une nouvelle manière de me recharger…

**Méthodologie**

Méthodologie interactive et participative centrée sur la réflexion autour de pratiques communes directement applicables. Supports théoriques, pédagogiques et outils d’animation adapté au public, co-construction d’outils directement applicables sur le terrain. Analyse de situation concrètes et proposition de pistes d’intervention.

**Formateur(s)**

Omylinski Karin.

Educatrice spécialisée -référente pour la démence. La communication, la qualité relationnelle,

 la bientraitance, l’approche non-médicamenteuse, accompagner le changement sont, entre autres,

 des thématiques qu’elle a déjà abordées en tant que formatrice

**Où :**

Centre de Formations – Formations Repère, 8 rue du Bosquet, 1400 Nivelles

**Quand**

En trois journées les lundis 04 ,11et 18 octobre 2021  de 9h30 à 16h30

Ou les mardis 13 , 23 et 30 novembre 2021

**Prix et inscription**

**À L’AVIQ par mail** **à l’une des adresses** suivantes [**cathy.magabe@aviq.be**](cathy.magabe%40aviq.be%20)ou **jerome.ducarme@aviq.be**.

Le formulaire d’inscription est également disponible sur le site Internet de l’Agence, à l’adresse suivante : [https://www.aviq.be/handicap/professionnels/index.html#formation.](https://www.aviq.be/handicap/professionnels/index.html%23formation.)

Ou via le site de Formations Repère : 95 € /journées